RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01817
Numéro SIREN : 552 064 933
Nom ou dénomination : ABL Diagnostics

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 5045

ABL DIAGNOSTICS

Société anonyme au capital de 1.611.465,60 euros
Siège social : 72c Route de Thionville - 57140 Woippy
552 064 933 RCS Metz
(la **« Société** »)

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 28 juillet, à 11 heures 30,

les administrateurs de la Société se sont réunis en conseil (le « **Conseil d'administration** » ou le « **Conseil** »), sur convocation faite par le président du Conseil d'administration.

Il résulte du registre de présence que sont présents ou représentés :

- Madame Noémie SADOUN ;
- Madame Laure RAFFAELLI ;
- Monsieur Bertrand AULONG ;
- Madame Déborah SZAFIR, représentée par Madame Laure RAFFAELLI ;
- Monsieur Carlos FREIXAS, représenté par Monsieur Bertrand AULONG,
- ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES LUXEMBOURG SA, représentée par Madame Noémie SADOUN

…/….

Les administrateurs présents représentant plus de la moitié des administrateurs, Madame Noémie SADOUN, président du Conseil d'administration (le « **Président** »), constate que le Conseil d'administration réunit le quorum requis et peut valablement délibérer.

…/….

2° <u>Constatation de la démission de Monsieur Jean-Christophe RENONDIN et nomination de Monsieur Alain LERICHE en qualité de nouvel administrateur</u>

Le Président rappelle que Monsieur Jean-Christophe RENONDIN l'a informé qu'il avait accepté de nouvelles fonctions dans un fonds d'investissement et qu'il était contraint de démissionner de son mandat d'administrateur avec effet au 6 juillet 2023.

Le Président propose au Conseil de constater la démission de Monsieur Jean-Christophe RENONDIN de son mandat d'administrateur et de procéder à son remplacement.

Il propose au Conseil, conformément à l'avis du Comité des nominations et des rémunérations, de désigner en qualité de nouvel administrateur :

- **Monsieur Alain LERICHE**
  Né le 11 décembre 1962 à Bastogne (Belgique)
  De nationalité Belge
  Demeurant 58 rue de la Vallée – L-2661 Luxembourg

avec effet à compter de ce jour et ce, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2027 qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

…/…

Le Conseil d'administration, après avoir constaté la démission de Monsieur Jean-Christophe RENONDIN de son mandat d'administrateur, décide de coopter, à titre provisoire, Monsieur Alain LERICHE, en qualité de nouvel administrateur, avec effet à compter de ce jour et ce, pour la durée du mandat de son prédécesseur.

Le Conseil prend acte que cette cooptation devra être soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire et décide par conséquent de la soumettre à la prochaine l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Alain LERICHE, participant à la présente réunion, déclare accepter ce mandat et n'être frappé d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Il émarge le registre de présence et participe à la réunion en qualité d'administrateur.

…/….

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Monsieur Ronan Boulmé
Directeur Général